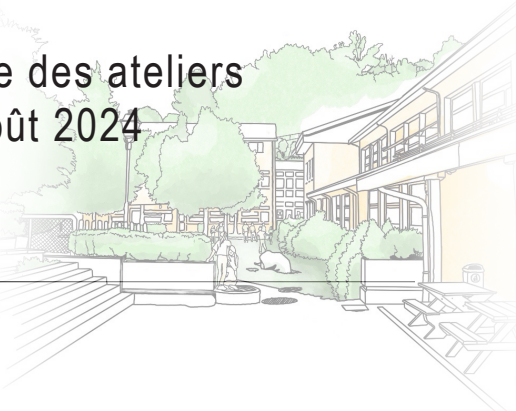
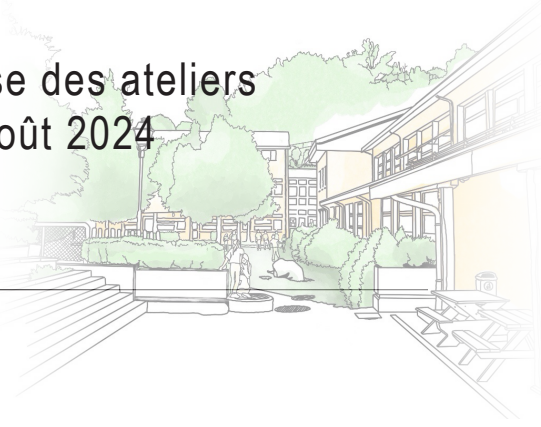




Thématique		Groupes				Synthèse
Question		I	II	III	IV	
		9 personnes (8 Grandvaux dont 1 a dû quitter en cours de route et 1 Cully)	11 personnes (9 Grandvaux, 1 Lallex et 1 Cully)	10 personnes (6 Grandvaux dont 1 a dû quitter en cours de route, 1 Rieux, 1 Epesses, 1 Cully et 1 sous la Tour de Gourze)	10 personnes (6 Grandvaux, 2 Villette et 2 Cully)	
Le site dans son environnement	Qu'évoque pour vous le Genevrey ?	Points perçus positivement - une école (III) - un site scolaire confortable qui offre un bon départ dans la vie des enfants : peu de classes, petites classes de taille idéale (18 élèves) - un lieu de vie (II), un pilier de la communauté (II) - un lieu de rencontre (II) - le lieu de souvenirs (II) - un "petit paradis" - un lieu pour la pratique du sport - un site pour les loisirs - un lieu pour la pause de midi - un lieu sécurisé (III), mais moins pour les vélos (I) - un lieu accessible à pied (III) Points perçus négativement - un bâtiment vieillissant à améliorer énergétiquement (vieilles fenêtres, mauvaise isolation) - le seul service public à Grandvaux, alors que Grandvaux possède le même nombre d'habitants que Cully : éviter une "culliérisation", d'autres collèges ont déjà disparu (ex. Aran) - pas assez de place au sein de l'UAPE - pas assez de collaboration entre le haut et le bas de la commune - pas d'arrêt de bus à proximité (à 8') - peu de commerces	Points perçus positivement - une école à taille humaine, de proximité, offrant des espaces de vie sécurisés, sans danger immédiat et favorisant la vie familiale (II) - un lieu animé grâce au rythme scolaire et à la présence d'enfants (II) - un cocon arborisé, qui fait écran aux nuisances de l'autoroute (II) - un lieu de convivialité (II) - un lieu centralisé pour le tissu bâti du haut de la commune (II) - un espace pour la pratique d'activités communautaires et sportives (II) Points perçus négativement - un extérieur plus engageant que l'intérieur - un lieu excentré non convivial	→ une école → la vie de mon enfant → un site sécurisé, familial et adapté aux petits → un équilibre communal → une vie sociale → un point de référence, une identité du haut de Grandvaux qui fédère → un havre de paix, un îlot → un espace de jeux, de sport et de communion → un ancrage historique → des souvenirs → un lieu d'emplois	→ une école → la vie de famille au quotidien → un lieu de rencontre extra-scolaire, associatif → un lieu de socialisation et de rencontre → un site pour les activités sportives (enfants et adultes) → l'identité du village → un point de repère → des souvenirs	Les trois questions posées (qu'évoque pour vous le Genevrey ? comment le qualifieriez-vous ? quels usages en faites-vous ?) étant ouvertes et liées, les quatre groupes ont soit répondu à toutes les questions en une (groupe 1) soit ont regroupé les questions 1 et 2 (groupe 2) ou 1 et 3 (groupe 4) ou ont distingué les questions (groupe 3).
	Comment le qualifieriez-vous ?	Points perçus positivement - un lieu social et de rencontre (II) - un lieu de proximité (II) - un espace polyvalent - un site sécurisé, un "cocon" - un lieu accessible - un espace d'utilité publique - un lieu décentralisé Points perçus négativement - un site sous-exploité mais présentant un gros potentiel - un site peu accessible (mobilité entre les différents villages vécue comme un obstacle) - un caractère trop bétonné - un manque d'entretien des espaces verts (ex. arbres non entretenus, branches cassées)	Points perçus positivement - le caractère familial - l'aspect sécurisé et protégé - une proximité pratique - le côté vert et tranquille Points perçus négativement - la vétusté - le caractère isolé du site - le site sous-exploité (notamment durant les vacances) - le local de voirie qui déborde dans la cour - les dangers liés à la circulation (dépose des enfants) - la difficulté d'accès en mobilité douce - la vue panoramique bouchée	→ une école → la vie de famille au quotidien → un lieu de rencontre extra-scolaire, associatif → un lieu de socialisation et de rencontre → un site pour les activités sportives (enfants et adultes) → l'identité du village → un point de repère → des souvenirs	→ une école → la vie de famille au quotidien → un lieu de rencontre extra-scolaire, associatif → un lieu de socialisation et de rencontre → un site pour les activités sportives (enfants et adultes) → l'identité du village → un point de repère → des souvenirs	Les principaux avantages concernent le Genevrey en tant que lieu de vie central, rare dans les hauts de la commune. Ce site est perçu comme le garant d'un équilibre entre les différents villages de Bourg-en-Lavaux, en tant que rare structure publique de Grandvaux.



		Groupes					
Thématique	Question	I	II	III	IV	Synthèse	
	Quels usages en faites-vous ?		→ activités sportives (volleyball, yoga) → animations des veillées à la maison → fêtes d'anniversaire → rien	→ école et UAPE → activités extra-scolaires → activités sportives → formations → rencontres et des échanges → locations de salle, les fêtes → lieu de travail			
Evaluation du site et des activités qui s'y déroulent Note de 1 à 5	Manifestations et animations	2.5	3.8	2.1	→ pas (assez) d'animation → qualité d'espace mais pas utilisé	2.9	2.8
	Mixité des usages	2.5	3.7	3.0	→ manque de communication sur l'usage actuel, potentiel existant mais pas utilisé	3.6	3.2
	Accessibilité	→ l'accessibilité en bus, en train, en voiture est efficace, mais ce n'est pas le cas de celle à vélo 4.0	3.5	2.1	→ éloigné des transports publics, manque de lien avec les villages voisins	1.5	2.8
	Confort et sécurité	4.5	4.9	3.1	→ pas de conflit entre la voiture et l'humain	3.6	4.0
	Mobilier urbain	1.9	2.8	2.6	→ lien direct avec le confort et la sécurité	2.2	2.4
	Aménagements paysagers et bioclimatiques	2.4	3.5	2.3		1.6	2.5



		Groupes				Synthèse
Thématique	Question	I	II	III	IV	
		9 personnes (8 Grandvaux dont 1 a dû quitter en cours de route et 1 Cully)	11 personnes (9 Grandvaux, 1 Lallex et 1 Cully)	10 personnes (6 Grandvaux dont 1 a dû quitter en cours de route, 1 Rieux, 1 Epesses, 1 Cully et 1 sous la Tour de Gourze)	10 personnes (6 Grandvaux, 2 Villette et 2 Cully)	
Nous sommes en 2040, le Genevrey est une réussite car nous avons pu, su, voulu... en termes d'infrastructures publiques	Préserver	→ un centre scolaire → l'UAPE → l'encadrement des jeunes → le terrain de sport*	→ un centre scolaire → un lieu de proximité par rapport à la densité de population (une école à Grandvaux permet de décharger le site scolaire de Cully) → une échelle humaine → un support de lien social pour les enfants et les parents → l'aspect "cocon" pour l'échelle locale et villageoise → une trace du passé, de l'histoire de Grandvaux	→ l'école primaire et les activités parascolaires → un site pour l'enfance → la mixité des âges → l'échelle du site → les terrains de jeux → la cloche (historique)	→ la vocation scolaire (IIII) → le côté associatif	Dans un premier temps, les participants ont manifesté leur souhait de maintenir la vocation scolaire du site. Ensuite, afin de répondre au deuxième scénario présenté (regroupement des sites scolaires), les participants ont fait l'exercice de proposer de nouvelles vocations pour le site du Genevrey, mais sans réelle conviction ni vision partagée. Les propositions de nouvelle destination de la zone sont nombreuses et diverses mais peuvent entrer dans trois catégories :
	Implanter	→ une crèche → des activités pour les jeunes ou multi-âge, en dehors des heures scolaires, avec des bus temporaires (ex. weekend) pour y faire des activités en lien avec le sport, la création, la danse, le théâtre → une maison ou un parc de quartier* → une bibliothèque → un cinéma → des clubs/sociétés/cours de yoga → un magasin/café/épicerie avec des produits locaux* → un jardin potager*	→ un lieu unique et de valeur qui favorise la vie sociale, scolaire, culturelle et sportive (III) → des appartements protégés et une garderie (IIII) → un EMS (II) → un jardin botanique, des jardins communaux et un programme d'activités communautaires qui vise les critères du développement durable offrant une meilleure place à la nature (II) → un lieu pour les hommes et femmes battus → un lieu de réinsertion des jeunes → un centre d'accueil pour citoyens	→ des classes pour les 7P et 8P (en plus de celles actuelles aux Ruvines) → une offre de cantine → une offre durant les vacances → une garderie* → des salles modulaires pour les sociétés / spectacles* → une place de jeux* → de la rénovation énergétique et des panneaux solaires → davantage de biodiversité sur le site → des tiers-lieux*	→ un lieu accueil (crèche, EMS, jeunesse) → un lieu culturel (exposition, théâtre) → des manifestations publiques entre villages → une salle de conférence → une bibliothèque → une salle polyvalente / multisports → un skate-park → une piscine couverte intérieure → un jardin partagé → un marché (légumes) le weekend → un commerce (tea-room, boulangerie)	→ les espaces associatifs (garderie, EMS, activités de sport ou de loisirs, équipements culturels), → les services de proximité (marchés, petit commerce/épicerie, café), → les espaces extérieurs (parc, places de jeux, terrains de sport, jardins potagers, jardin botanique, skate park).

* ajouts localisés sur le plan



		Groupes				Synthèse
Thématique	Question	I	II	III	IV	
	Renforcer	→ la rénovation du site → l'isolation pour lutter contre l'effet de "passoire énergétique" → le couvert et la végétation* → le côté local	→ les activités scolaires (IIII) et annexes : petite enfance / préscolaire, UAPE (scolarité continue avec réfectoire) → la qualité des salles à disposition pour les activités → les activités sportives → l'accessibilité en transport public	→ les activités non-scolaires et l'utilisation du site en dehors du temps scolaire → les activités parascolaires → les locaux dédiés à l'UAPE (offre du midi) → la communication sur la vie du lieu → l'offre de service public au nord, à articuler avec la gare, comme complément du sud (Cully) → la qualité des talus → la mobilité et l'accessibilité → la flexibilité	→ la capacité d'accueil parascolaire → le lien social entre les générations (II) → le lien inter-villages → l'ouverture à tous (financièrement) et l'équité sociale → l'accessibilité (III) → les espaces végétalisés (davantage de surfaces perméables) → les aspects bioclimatiques	A intégrer au PACom → préserver la destination de la zone pour des aménagements d'intérêt public ou de service public → compléter la destination de la zone en y autorisant les établissements scolaires et parascolaires, les équipements sportifs et de loisirs, les espaces associatifs, les services de proximité et les espaces extérieurs → préserver la possibilité de logements de fonction → fixer un indice de verdure minimal → ne pas autoriser les locaux de voirie
	Supprimer	→ l'espace utilisé par la voirie → la grille longeant le sud de la parcelle*	→ le local de voirie → le bâtiment actuel pour le remplacer par une construction moderne et durable (énergie)	→ les locaux de voirie → le béton → la haie au sud → la difficulté d'accès (chaises roulantes)	→ les appartements privés → la voirie, les containers à compost → le parking	
Ambitions du site	Manifestations et animations		→ à améliorer 4.0	→ à améliorer 4.0	→ à améliorer 4.0	+ 1.2 point La plupart souhaite faire du Genevrey un site davantage animé.
Note de 1 à 5	Mixité des usages	→ à améliorer 5.0	→ à améliorer 4.0	→ à améliorer 4.0	→ à améliorer 5.0	+ 1.3 point La plupart souhaite une plus grande mixité d'usages.
	Accessibilité		→ à améliorer 4.5	→ à améliorer 5.0	→ à améliorer 5.0	+ 2.1 points L'accessibilité au site est à améliorer, notamment la proximité et la fréquence des transports publics.
	Confort et sécurité		→ pas d'amélioration jugée nécessaire	→ à améliorer 5.0	→ à améliorer 4.0	Le site est déjà perçu comme très confortable et sécuritaire. Le besoin d'amélioration n'est donc pas relevé par tous.
	Mobilier urbain			→ à améliorer 4.5	→ à améliorer 5.0	+ 2.4 points Le besoin d'améliorer le mobilier, notamment l'offre en jeux et terrains de sports est présent.
	Aménagements paysagers et bioclimatiques			→ à améliorer 5.0	→ à améliorer 5.0	+ 2.5 points Le besoin d'améliorer la qualité des aménagements paysagers est relevé fortement.
Nature et couverture du sol		-	-	1/3 végétalisé - 1/3 bâti - 1/3 perméable	40% végétalisé - 20% perméable	

* ajouts localisés sur le plan



Carte de localisation des atouts et faiblesses

Ce qui me plaît

- ① le clocher : sonner la cloche, point de départ des batailles d'eau
- ② le rocher : courir depuis la bouche d'égout et sauter dessus
- ③ le buisson : s'y cacher
- ④ le panier de basket
- ⑤ le potelet déplaçable : champ libre pour le vélo
- ⑥ les bordures, les murets, le marquage au sol et la pente : parcours, chat perché, jeux et glissade (neige)
- ⑦ les arbres : grimper, jouer à la balle américaine
- ⑧ les bacs plantés et potagers : petit monde, trèfles à 4 feuilles

Ce qui me plaît moins

- ⑨ les grilles : perte d'objets
- ⑩ l'abri PC et les escaliers souterrains : effrayants, ballons y tombent
- ⑪ les barrières et les grillages : ballons perdus, blessent les enfants
- ⑫ le foot : pas de vrai cage
- ⑬ la décoration
- ⑭ la prison : pour les filles
- ⑮ le buisson : les garçons s'y cachent et y pissent
- ⑯ le secteur des services communaux : les poubelles
- ⑰ la verdure : pas assez présente

Lausanne, le 28 octobre 2024

Bourg_en_Lavaux | 24018_Demarche_participative_Genevrey |
08_rapports_gea | 24018_synthese_enfants_v1.indd

